
RÉUNION ORGANISATIONNELLE

DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD

LE 25 OCTOBRE 2017

18h

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
 2. Assermentation
 3. Élections
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Vice-présidence
- Le président assume la présidence de la réunion
4. Désignation des signataires autorisés
 - 4.1 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière pour la feuille de paie, les comptes payables, les contrats de projets autorisés par le Conseil.
 - 4.2 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence pour les contrats, tel que prévu par la politique D-4040 – engagement à long terme.
 - 4.3 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence ou un conseiller scolaire pour les transactions bancaires conformément à la politique D-4040 – signataires autorisés.
 - 4.4 Ligne de crédit

RÉUNION ORGANISATIONNELLE

DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE CENTRE-NORD

LE 25 OCTOBRE 2017

18h

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
 2. Assermentation
 3. Élections
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Vice-présidence
- Le président assume la présidence de la réunion
4. Désignation des signataires autorisés
 - 4.1 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière pour la feuille de paie, les comptes payables, les contrats de projets autorisés par le Conseil.
 - 4.2 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence pour les contrats, tel que prévu par la politique D-4040 – engagement à long terme.
 - 4.3 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence ou un conseiller scolaire pour les transactions bancaires conformément à la politique D-4040 – signataires autorisés.
 - 4.4 Ligne de crédit

- | | |
|--|---|
| <p>5. Établissement des comités du Conseil</p> <p>5.1 Promotion, développement et recrutement – deux membres</p> <p>5.2 Ressources humaines – deux membres</p> <p>5.3 Comités ad hoc infrastructure</p> <p>6. Nomination de représentants aux divers organismes associés au Conseil</p> <p>6.1 S.O.</p> <p>6.2 ASBA-Zone 2/3</p> <p>6.3 FCSFA</p> <p>6.4 S.O.</p> <p>6.5 S.O.</p> <p>6.6 TEBA</p> <p>6.7 RIFA</p> <p>7. Établissement de l'horaire des réunions (jour du mois, lieu et heure)</p> <p>7.1 Réunions régulières</p> <p>7.2 Retraite(s)</p> <p>7.3 Réunions de comités et organismes connexes</p> <p>8. Établissement d'une date pour rencontre avec les présidences des conseils d'école</p> <p>9. Établissement des honoraires et des allocations de déplacement et d'hébergement</p> <p>10. Choix des firmes</p> <p>10.1 Choix de firmes d'avocats pour les transactions immobilières et autres</p> <p>10.2 Choix de la firme vérificateur-comptable</p> <p>11. Levée de la réunion</p> | <p>5. Établissement des comités du Conseil</p> <p>5.1 Promotion, développement et recrutement – deux membres</p> <p>5.2 Ressources humaines – deux membres</p> <p>5.3 Comités ad hoc infrastructure</p> <p>6. Nomination de représentants aux divers organismes associés au Conseil</p> <p>6.1 ACSTA</p> <p>6.2 ASBA-Zone 2/3</p> <p>6.3 FCSFA</p> <p>6.4 CEFFA</p> <p>6.5 Comité de l'Archevêque Smith</p> <p>6.6 TEBA</p> <p>6.7 RIFA</p> <p>7. Établissement de l'horaire des réunions (jour du mois, lieu et</p> <p>7.1 Réunions régulières</p> <p>7.2 Retraite(s)</p> <p>7.3 Réunions de comités et organismes connexes</p> <p>8. Établissement d'une date pour rencontre avec les présidences des conseils d'école</p> <p>9. Établissement des honoraires et des allocations de déplacement et d'hébergement</p> <p>10. Choix des firmes</p> <p>10.1 Choix de firmes d'avocats pour les transactions immobilières et autres</p> <p>10.2 Choix de la firme vérificateur-comptable</p> <p>11. Levée de la réunion</p> |
|--|---|